

ADD. COM. DE LANNION

UNITES DE DISTRIBUTION

**LANNION PAR LEGUER
LANNION PAR MELANGE
LANNION PAR MIN RAN**

0220006 022000055
000052 022000056
022000060
000053

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laisser couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

Exigences de qualité :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres chimiques que microbiologiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

PESTICIDES

Le contrôle sanitaire 2021 intégrera des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances.

COVID 19

L'eau du robinet n'est pas une voie de contamination du Covid19. Au cours de l'année 2020, nos programmes de surveillance ont été adaptés pour maintenir la sécurité sanitaire du consommateur.

Dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'Agence Régionale de Santé, il a été prélevé 42 échantillons d'eau en distribution. Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, agréé par le Ministère chargé de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

Les principales installations qui alimentent votre réseau de distribution sont les suivantes :

- Station de KERGOMAR (eau superficielle)
- Station de PRADIC GLAS (eau superficielle)

Protection des ressources alimentant ces installations :

| Nom du captage | Procédure | avis hydrogéologue | arrêté préfectoral |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| LE LEGUER - MOULIN DE BUHULIEN | Procédure terminée | 04/04/2008 | 24/12/2009 |
| LE MIN RAN A KERGOMAR | Procédure terminée | 04/04/2008 | 24/12/2009 |

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

40 prélèvements conformes aux limites de qualité réglementaires sur 40 réalisés.

dureté :

Eau peu dure (dureté moyenne < 20°F)

fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

40 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 40 réalisées.

teneur maximale : 32 mg/l
teneur moyenne : 23 mg/l

pesticides :

12 prélèvements conformes sur 12 prélèvements réalisés sur l'eau mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule.

autres paramètres chimiques :

- 1 non respect de la limite de qualité en TRIHALOMÉTHANES fixée à 100 µg/l (pour la somme des 4 THM : chloroforme, bromodichlorométhane, chlorodibromométhane et bromoforme) sur le réseau de LANNION PAR MELANGE

L'eau distribuée par la station de Pradic Glas a présenté un caractère agressif (référence de qualité relative à l'équilibre calco-carbonique). L'agressivité de l'eau peut entraîner une corrosion de certaines canalisations ainsi que des appareils ménagers (donc leur vieillissement prématuré). D'un point de vue sanitaire, cette agressivité peut présenter un risque en cas de présence de canalisations ou de branchements en plomb.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux exigences de qualité imposées pour les autres paramètres chimiques ici présentés, à l'exception des paramètres THM (dépassement ponctuel de la limite de qualité) et équilibre calco-carbonique (référence de qualité)

Service émetteur : **Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement**